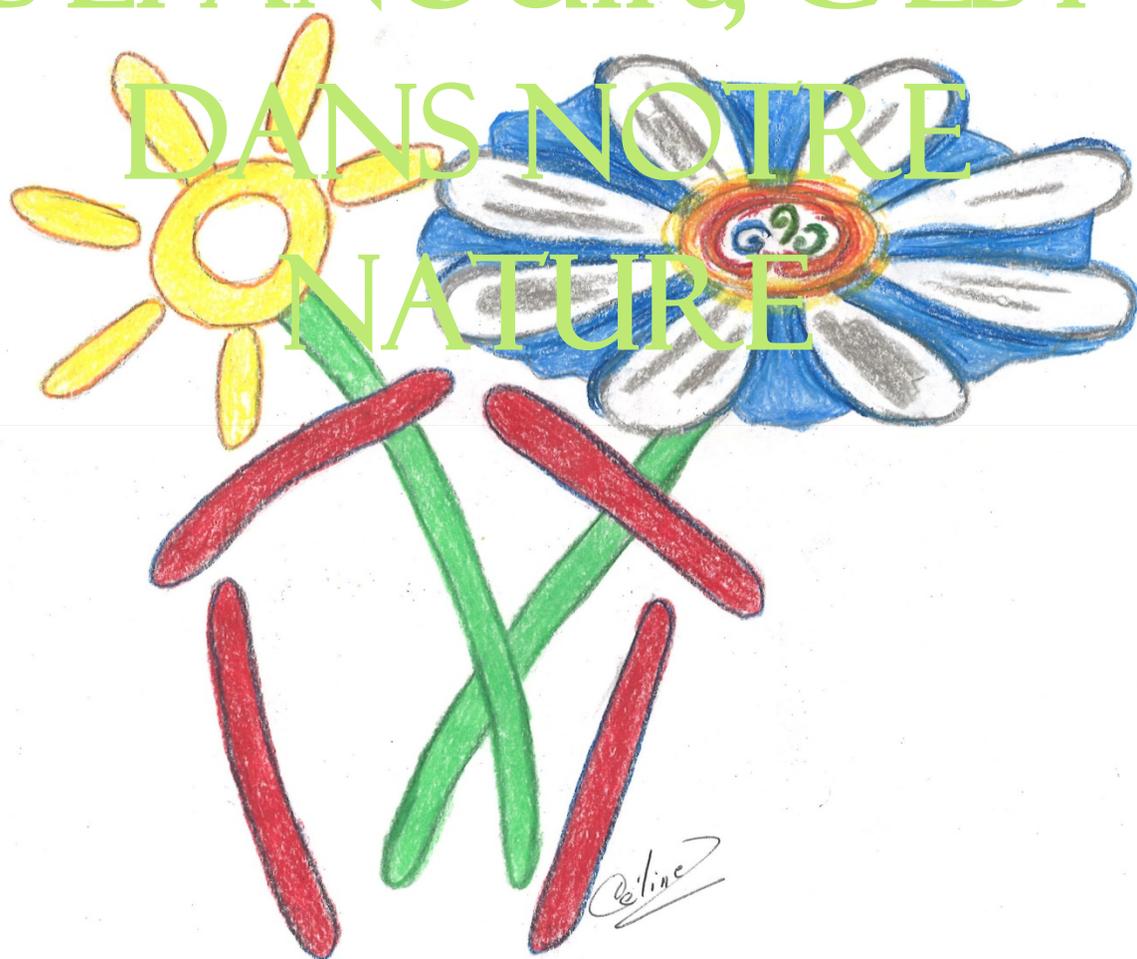


À MANIWAKI,
ENTRAÎNÉS... POUR
S'ÉPANOUIR, C'EST



Politique municipale amie des aînés

2014 - 2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1- MISE EN CONTEXTE	2
1.1 Préambule	2
1.2 Mot du maire	3
1.3 Mot de la responsable	4
1.4 Mot du comité de pilotage MADA	5
1.5 Le slogan.....	6
1.6 La définition.....	6
1.7 Les valeurs qui guideront l’action.....	7
2- UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET CONSULTATIVE	8
2.1 Processus de participation	8
2.1.1 Comité restreint.....	8
2.1.2 Comité de pilotage	9
2.2 Processus de consultation	10
2.2.1 Le questionnaire	10
2.2.2 La consultation de quartier	10
3- UN PORTRAIT DE SITUATION	11
3.1 Profil de la Ville de Maniwaki.....	11
3.2 Portrait des ressources internes.....	13
3.3 Portrait des ressources externes	14
3.3.1 Les services offerts	15
3.3.2 Les besoins de soutien et d’accompagnement.....	17
4- LA POLITIQUE	19
4.1 Les constats et défis à relever	19
4.1.1 Habitat	19
4.1.2 Soutien communautaire et service de santé.....	20
4.1.3 Participation sociale.....	20
4.1.4 Communication et information	21
4.1.5 Engagement social et citoyen.....	22
4.1.6 Espaces extérieurs et bâtiments	22
4.1.7 Transport	23
4.2 Les dossiers prioritaires et leur objectif.....	24
5- LE PLAN D’ACTION	25
6- LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI	25
CONCLUSION	25
LES REFERENCES	26
LES REMERCIEMENTS	26



INTRODUCTION

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OSM), « Vieillir en restant actif est un processus qui s'inscrit dans une perspective globale de la vie et qui est influencé par plusieurs facteurs, isolés ou associés, favorisant la bonne santé, la participation et la sécurité pendant la vieillesse. »

Le vieillissement de la population représente un défi de taille pour l'ensemble des institutions et des gouvernements actuels. La Ville de Maniwaki n'y échappe pas. Adhérer à la démarche Municipalité amie des Aînés (MADA), c'est se donner un moyen supplémentaire pour faire face à ce défi démographique.



En se lançant dans MADA, la Ville de Maniwaki signifie sa volonté d'intervenir concrètement dans les champs d'intervention du vieillissement actif et d'adapter ses services et ses structures aux conditions de vie des personnes âgées. Depuis septembre 2012, le processus d'élaboration et de mise en œuvre mobilise le conseil municipal, le comité restreint, le comité de pilotage MADA, les gestionnaires des services municipaux, les acteurs impliqués dans les services aux aînés et, bien entendu, la population âgée.

Ainsi, le comité de pilotage MADA s'est engagé dans un processus participatif qui a permis d'établir un portrait de situation au regard des champs d'intervention du vieillissement actif, d'identifier les défis à réaliser et de cibler des objectifs qui permettront d'établir un plan d'action pour favoriser le vieillissement actif de sa population âgée.



1. MISE EN CONTEXTE

1.1 PRÉAMBULE

Environ 50 citoyens aînés de Maniwaki ont répondu à un questionnaire dans lequel ils devaient identifier les avantages, pour eux, de vivre à Maniwaki. Voici ce que l'on retrouve parmi les principaux commentaires de citoyens qui y vivent depuis longtemps...

Dans cette belle ville **propre et paisible**, la majorité des répondants ayant entre 70 et 79 ans y vit depuis toujours et estime que « *tout le monde se connaît et qu'on n'est jamais mal pris en cas de besoin* ». Cette caractéristique des petits milieux favorise chez eux le **sentiment de sécurité** plusieurs fois signalé lors des consultations. La **tranquillité** de la ville et la **proximité des services** font partie des éléments que recherche cette catégorie de citoyen que l'on dit de *l'or gris*...



De plus, ils estiment que depuis quelques années davantage d'**activités sportives, sociales et culturelles** s'offrent à eux. Considérant la proximité des services, ils peuvent se **déplacer plus facilement** que dans un grand centre tout en ayant **accès à la nature**, notamment à son sentier de bois qui côtoie la rivière, endroit privilégié des marcheurs.

Toujours selon leurs commentaires, les gens y sont en général **accueillants** et très **sociables**. Pour certains d'entre eux, il est important de souligner que le coût de la vie à Maniwaki est abordable.

Finalement, plusieurs d'entre eux disent avoir accès à un service médical de qualité, caractéristique de plus en plus recherchée par cette catégorie populationnelle.



1.2 MOT DU MAIRE



Les personnes âgées ont contribué et contribuent encore au développement de notre société en l'enrichissant de leur compétence, de leur expérience et de leur talent. Ils méritent d'avoir toute la reconnaissance de leurs concitoyens. Conscient que d'ici quelques années plus de la moitié de la population de Maniwaki aura plus de 55 ans, l'administration municipale, soucieuse d'adapter ses services afin d'assurer une qualité de vie aux aînés de la communauté, s'engage dans la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Au départ, nous avons eu le souci de former un comité de pilotage représentatif à la fois des aînés, des organismes qui les soutiennent et de représentants municipaux. Grâce à une démarche participative entreprise par ce comité, nous avons pu mobiliser les principaux acteurs du milieu afin d'identifier les besoins des aînés et les actions à mettre en place pour y répondre.

Je tiens à remercier la conseillère Charlotte Thibault, présidente du comité de pilotage, ainsi que tous ceux et celles qui se sont investis et ont contribué à la réalisation de la politique. Grâce à leur engagement et à leur travail rigoureux, la Ville de Maniwaki peut fièrement arborer le titre de *Municipalité amie des aînés*.

Robert Coulombe,
Maire et président ex-officio de
l'Union des municipalités du Québec



1.3 MOT DE LA RESPONSABLE DU DOSSIER DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS



Le vieillissement de la population se présente comme une nouvelle réalité non seulement à Maniwaki, mais partout au Québec. Cette réalité a des effets directs sur les services que la municipalité offre aux citoyens âgés.

Dans cet ordre d'idées, la Ville de Maniwaki a entrepris une démarche, dès septembre 2012, afin d'obtenir l'accréditation *Municipalité amie des aînés* (MADA) visant à promouvoir le vieillissement actif chez les aînés et à travailler avec eux à leur mieux-être.

Parmi les mesures mises de l'avant, et fortement en lien avec la politique familiale, la Ville de Maniwaki a adhéré à la démarche MADA avec l'objectif d'une meilleure prise en compte des réalités de vie des aînés. Cette démarche fondée sur la consultation se concrétise par une politique qui reflète les orientations que veut prendre le conseil face aux besoins exprimés. De plus, cette politique s'actualisera dans un plan d'action sur trois ans.

Je tiens personnellement à remercier madame Estelle Labelle, conseillère et substitut à la responsable du dossier des aînés, pour sa grande collaboration et son travail rigoureux et assidu au comité de pilotage ainsi que madame Christine Labelle (chargée de projet) ont contribué à favoriser l'ensemble de la démarche.

Je souhaite également remercier le ministère de la Famille et des aînés de l'aide financière accordée pour la mise en place de cette politique dans notre municipalité. De plus, je souhaite souligner le soutien du Carrefour action municipale et famille par le biais d'un accompagnateur, monsieur Yves Cyr.

En terminant, nous demeurons persuadés que tous ces efforts contribueront à offrir aux aînés de chez nous un milieu de vie dynamique et respectueux dans lequel tous sont de véritables acteurs.

Charlotte Thibault,
Conseillère du quartier #5
Responsable du dossier de la famille et des aînés



1.4 MOT DU COMITÉ DE PILOTAGE MADA

De 2008 à 2011 un comité de pilotage a élaboré la politique familiale sous le slogan **À MANIWAKI, LA FAMILLE C'EST DANS MA NATURE**. Depuis 2011, le plan d'action est mis en œuvre et on continue de le bonifier en ayant, en toile de fond, le penser agir-famille. Pour la plupart, nous avons accepté de nous impliquer, dans cette nouvelle aventure qu'est le comité de pilotage MADA, avec le même enthousiasme. L'association à de nouveaux membres, notamment des aînés, s'est faite tout naturellement.



Manquants : Charlotte Thibault, Gaétane Lacroix, Robert Lanigan

La curiosité au regard du dossier des aînés, l'intérêt à connaître les besoins des aînés, l'intérêt à représenter les membres de notre organisation au sein du comité, l'intérêt à centrer nos préoccupations sur les besoins des aînés, l'intérêt à mettre en place des actions concrètes, le souci d'assurer le suivi à la politique familiale, furent les principaux éléments qui nous incitèrent à relever ce nouveau défi.

Au cours de notre implication dans l'élaboration de la politique, nous avons été surpris de constater la hausse importante du nombre de personnes âgées au cours des prochaines années et de l'enjeu important que cela représente pour notre municipalité. De plus, nous avons été surpris face au portrait impressionnant de l'engagement des aînés et de la présence de multiples organismes qui leur viennent en aide, les soutiennent ou assurent leur socialisation tant au niveau culturel que sportif. Par ailleurs, nous avons aussi été sensibilisés au sentiment de solitude que vivent certaines personnes âgées.

Dans un cadre plus personnel, nous avons été sensibilisés à l'importance de vivre en forme et en santé.

Bref, nous sommes fiers des accomplissements et des apprentissages réalisés.

Les membres du comité de pilotage MADA



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

1.5 UN SLOGAN

Suite à la présentation de divers slogans et à des discussions, afin de faire le lien avec la politique familiale, les membres du comité ont retenu le slogan suivant :

À MANIWAKI, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, C'EST DANS NOTRE NATURE

Deux raisons ont favorisé le choix de cette formule de promotion, primo elle fait référence à la socialisation et à l'entraide. Ensuite, la formule fait référence à la vie active, l'entraînement. Ces deux concepts englobent, selon le comité de pilotage, les fondements de notre politique au regard des aînés.

VERS UNE DÉFINITION...

Le vieillissement est un processus normal qui altère de façon plus ou moins marquante la qualité de vie de la population (mobilité, autonomie, capacités physiques et intellectuelles...). Le comité de pilotage tient donc à prendre en considération les capacités et les besoins de l'ensemble des citoyens vieillissants dans une définition inclusive et ouverte.

1.6 LA DÉFINITION

La Ville de Maniwaki considère que les aînés forment un groupe hétérogène composé de personnes ayant atteint un niveau de sagesse, de vécu et d'expérience. Leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent puisqu'ils ne bénéficient pas tous du même degré d'autonomie, de mobilité, de revenus et de soutien familial. Ils ont une ouverture à contribuer à l'enrichissement communautaire en s'impliquant dans des projets et en transmettant aux générations suivantes leurs connaissances et leurs valeurs.



1^{er} rang : Cécile Richard, Lisette Cyr Noël, Claire Hamel Gascon, Noreen O'Reilly
2^e rang : Laul LaFrance, André Patry, Roger Gascon, Michel Patry



1.7 LES VALEURS QUI GUIDERONT L'ACTION

La qualité de vie afin que les aînés reçoivent des services adaptés leur permettant de conserver la santé, sous toutes ses formes, et favorisant des rapports sociaux qui leur permettront d'être heureux.

Le respect afin de créer un climat et une ambiance favorisant une relation de confiance avec les divers aidants et intervenants pour que tous se sentent considérés.

L'épanouissement des aînés passant par une offre de services et d'activités significatives pour eux, dans lesquels ils se sentent concernés.



Monsieur Pierre Thériault

La flexibilité d'adapter les services et les activités en fonction des besoins et des capacités des aînés.

L'estime de soi découlant d'actions permettant aux aînés de vieillir en santé tout en conservant leur dignité.



2- UNE DÉMARCHE CONSULTATIVE ET PARTICIPATIVE

2.1 PROCESSUS DE PARTICIPATION

La Ville de Maniwaki est soucieuse d'adapter ses services et structures au vieillissement de la population. Sachant que l'une des conditions gagnantes est de s'assurer que les aînés participent à chacune des étapes et que l'ensemble de la collectivité y contribue, le conseil a mandaté la responsable du dossier des questions familiales comme responsable du dossier des aînés. Madame Thibault a obtenu l'accord des élus pour amorcer la politique MADA en plus de l'accord pour la formation de deux comités, un restreint et un de pilotage. Ces deux équipes favoriseront l'aboutissement du processus d'élaboration et de mise en place de la politique des aînés.

2.1.1 COMITE RESTREINT

La démarche a pris son essor en septembre 2012 alors que le **comité restreint** identifiait les membres du **comité de pilotage**. Par cette action, ils souhaitaient recruter des membres provenant de divers organismes et organisations œuvrant auprès des aînés. Ce comité restreint, qui s'est réuni plus d'une dizaine de fois durant le processus, avait pour mandat de :

- Soutenir le comité de pilotage MADA dans l'élaboration de la politique et du plan d'action;
- Assurer le suivi des stratégies et l'évaluation des objectifs de la politique des aînés;
- S'assurer de mettre en place les conditions favorables à la réalisation de la politique des aînés.

CONSTITUTION DU COMITE RESTREINT

De la Ville de Maniwaki

Daniel Mayrand, directeur général

Charlotte Thibault, conseillère et responsable du dossier de la famille et des aînés

Estelle Labelle, conseillère et substitut à la responsable du dossier des aînés

Martine Houle, adj. administrative à la direction générale et ressources humaines

Christine Labelle, chargée de projet

De la communauté

Robert Lanigan, représentant des personnes à mobilité réduite



2.1.2 COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage, qui s'est rencontré près d'une dizaine de fois, portait les mandats suivants :

- S'approprier les enjeux actuels liés aux caractéristiques et aux besoins des aînés
- Planifier, organiser et tenir des séances de consultation
- Participer à l'élaboration et à la validation des documents inhérents à la consultation et à la politique
- Faciliter la circulation de l'information au sein de leurs réseaux respectifs
- Renforcer l'appropriation et la mobilisation autour de la démarche MADA

CONSTITUTION DU COMITE DE PILOTAGE MADA

De la Ville de Maniwaki

Daniel Mayrand, directeur général

Charlotte Thibault, conseillère et responsable du dossier de la famille et des aînés

Estelle Labelle, conseillère et substitut à la responsable du dossier des aînés

Martine Houle, adj. administrative à la direction générale et ressources humaines

Christine Labelle, chargée de projet

De la Sûreté du Québec

Gaétane Lacroix, coordonnatrice aux communications avec la communauté

De la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Nicole Duquette, coordonnatrice Agir ensemble et réussir

Du centre de santé et de services sociaux de La Vallée-de-la-Gatineau

Annie Richard, organisatrice communautaire

Chantal Chantigny, nutritionniste

De la communauté

Robert Lanigan, représentant des personnes à mobilité réduite

Madeleine Marcil, présidente du Club de l'Âge d'Or

Paul Lafrance, représentant du Club de curling de La Vallée-de-la-Gatineau

Céline Carle, représentante des aînés



2.2 PROCESSUS DE CONSULTATION

Afin de recueillir les données auprès des aînés, le comité de pilotage a élaboré un questionnaire et un document d'animation des rencontres de consultations publiques par quartier, toujours en tenant compte des champs d'intervention du vieillissement actif.

2.2.1 LE QUESTIONNAIRE

Au préalable, les élus ont identifié chacun dix familles aînées provenant de leur quartier respectif. Sur 60 questionnaires soumis, environ 50 ont été retournés et compilés.

Caractéristiques des répondants au questionnaire

- Près de 50 % des répondants ont entre 70 et 79 ans;
- 60 % d'entre eux sont des femmes;
- Plus de 50 % des femmes qui ont répondu vivent seules;
- 30 % des répondants ont des revenus inférieurs à 20 000 \$;
- La majorité des répondants demeurent en maison privée;
- La majorité des répondants sont autonomes;
- Près de 30 % ont besoin d'aide occasionnelle;
- La majorité demeure à Maniwaki depuis plus de 10 ans, plusieurs d'entre eux sont fiers d'affirmer qu'ils y vivent depuis toujours...

Les réponses au questionnaire ont été compilées et sont disponibles.¹

2.2.2 LA CONSULTATION DE QUARTIER

Le comité de pilotage a jugé important de planifier des rencontres de quartier qui avaient pour but de prioriser les activités que nous devrions privilégier afin

d'améliorer l'offre de service pour les aînés. Le comité de pilotage a donc tenu trois rencontres de quartier et rencontré une trentaine de citoyens. Lors de ces rencontres, les membres du comité de pilotage accompagnaient les participants dans leur réflexion. La synthèse des actions prioritaires identifiées est disponible.²



¹ Compilation des besoins des aînés, questionnaire, mars 2013

² Synthèse des consultations de quartier, avril 2013



3. UN PORTRAIT DE SITUATION

Afin d'effectuer un diagnostic du milieu comprenant le portrait de la municipalité, un inventaire des services offerts aux aînés par la ville et par les organismes externes et afin d'obtenir le point de vue des aînés sur leurs besoins, le comité de pilotage a élaboré un processus de consultation auprès des aînés eux-mêmes par le biais d'un questionnaire et d'une consultation publique.

3.1 PROFIL DE LA VILLE DE MANIWAKI

Les Nations Unies estiment qu'en 2050, les personnes de plus de 60 ans excéderont en nombre les jeunes de moins de 15 ans³. Les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient 16 % de la population québécoise en 2011 et pourraient atteindre 28 % en 2056. L'entrée des baby-boomers fera en sorte que la proportion des 75-89 ans connaîtra une hausse spectaculaire en quadruplant et les 90 ans ou plus devraient voir leur nombre multiplié par 8 dans le même laps de temps. Cette croissance s'expliquerait à la fois par l'allongement de l'espérance de vie et la diminution de la natalité.

MAIS QU'EN EST-IL À MANIWAKI?

Le profil de la municipalité a été élaboré par la chargée de projet et validé par le comité restreint et le comité de pilotage et s'est poursuivi tout au long du processus de consultation.

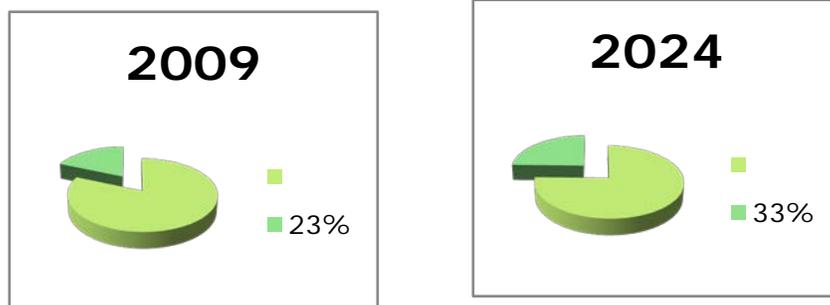
SUR LE PLAN DÉMOGRAPHIQUE, dans la Vallée-de-la-Gatineau, notamment pour la Ville de Maniwaki, le phénomène est plus marqué que dans l'ensemble du Québec. La proportion des personnes âgées de plus de 65 ans, à Maniwaki, était de près de 23 % en 2009. Si la tendance se maintient, elle devrait atteindre 33 % en 2024. On pourrait présumer que la croissance plus élevée à Maniwaki est due au fait que plusieurs résidents des municipalités environnantes choisissent de venir s'y établir. Lorsqu'ils quittent leur domicile, ils **choisissent de s'établir dans une résidence de Maniwaki où ils ont accès à une proximité des services.**

³ Municipalité amie des aînés, <http://www.vadaquebec.ca/guidemada/contexte>



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

Évolution de la proportion des aînés de 2009-2024



En 2011, 54 % des aînés de la Ville de Maniwaki vivaient en couple⁴. On remarque que près du tiers d'entre eux vit seul. Comme ailleurs au Québec, la majorité de ces personnes vivant seules sont des femmes puisque leur espérance de vie est de 83 ans (en 2006) alors que l'espérance de vie des hommes était de 78 ans. Il est important de considérer que les recherches s'entendent pour dire que le fait de vivre seul favorise l'exclusion sociale.

SUR LE PLAN DU LOGEMENT⁵, nos aînés vivent en majorité dans leur domicile et près d'une centaine d'entre eux reçoit du soutien à domicile. D'autres habitent à la résidence privée *La belle époque* (près de 70 résidents) ou à la Place de la Colline une habitation à loyer modique (plus de 50 résidents). D'autres encore habitent une résidence de type familiale (près de 10 résidents) ou encore au Foyer Père Guinard (près de 70 résidents). Dans l'ensemble de ces résidences, les places sont comblées ou encore ces résidences affichent des listes d'attentes. Le principal enjeu identifié au plan du logement sera de **favoriser le maintien à domicile d'un nombre toujours croissant d'aînés**.

SUR LE PLAN DE LA SCOLARISATION, considérant que l'éducation est un facteur clé et qu'un faible niveau de scolarité expose à la pauvreté et à l'exclusion sociale, il est important de le considérer. Les données recueillies⁶ démontrent que plus de 60 % de la population n'a pas terminé ses études secondaires, ce qui suppose que plusieurs d'entre eux sont analphabètes fonctionnels c'est-à-dire que théoriquement, ils savent lire et écrire, mais sans comprendre assez pour fonctionner aisément en société. **Un enjeu important sera de tenir compte de ce phénomène dans la diffusion de l'information.**

⁴ Statistiques Canada, recensement de 2011

⁵ Recueil des entrevues avec les organismes, mars 2013

⁶ Statistiques Canada, recensement de 2011



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

SUR LE PLAN DU REVENU, on est à même de constater que près de 40 % des aînés de 65 ans et plus ont un revenu de moins de 15 000 \$ alors que le seuil du faible revenu en 2010⁷ est de 17 251 \$ pour une personne seule. Selon le portrait des communautés de l'Outaouais, la Ville de Maniwaki ferait partie des communautés vulnérables tant au plan matériel que social. La recherche démontre que dans les milieux défavorisés les personnes ont une santé plus fragile et ont une espérance de vie moindre qu'en milieu défavorisé.

Bref, il est important de prendre conscience que la population des aînés de Maniwaki augmentera de façon significative d'ici dix ans. Les données nous confirment que ces aînés vivent majoritairement en couple, mais que plus de 30 % d'entre eux, surtout des femmes, vivent seuls et peuvent provenir des municipalités environnantes. Le fait de vivre seul est, entre autres, considéré comme une mesure d'isolement et d'exclusion⁸, notamment chez les femmes aînées.

On constate que 60 % des citoyens âgés n'ont pas terminé leurs études secondaires et que près de 40 % ont un revenu qui frôle le seuil de pauvreté. Une partie de la population est défavorisée et vulnérable au plan matériel et social ce qui signifie qu'ils auront besoin de logements et d'activités adaptés à leurs revenus.

3.2 PORTRAIT DES RESSOURCES INTERNES⁹

Le portrait des ressources internes a été élaboré avec la collaboration du directeur général et des gestionnaires de la Ville de Maniwaki. Au cours de rencontres, l'équipe municipale a identifié les principales actions en place à l'égard des aînés. Ensuite, elle a identifié les actions en cours, élaborées dans la politique familiale, qui pourraient devenir des actions aînées. Les cadres de service se sont aussi penchés sur les impacts recherchés par la mise en place de la politique des aînés. Finalement, à la lumière des objectifs identifiés par le comité de pilotage, l'équipe a identifié les actions qui feraient partie du plan d'action.

⁷ Statistiques Canada, Seuils du faible revenu, MFR-seuils après impôt, selon la taille du ménage, Québec, 1996-2010 dans stat.gouv.qc.ca

⁸ Plan d'action de La Vallée-de-la-Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015

⁹ Compte-rendu de la rencontre des gestionnaires, 7 février 2013



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

ACTIONS AÎNÉES EN COURS

Les gestionnaires municipaux s'entendent pour dire que leurs principaux engagements se situent au plan du :

- **Soutien aux organismes** par exemple, le soutien à l'inscription aux programmes de subvention, le prêt de bâtiment ou de locaux...
- **Maitre d'œuvre** dans des projets d'envergure tel le Centre de curling multifonctionnel.

ACTIONS QUI POURRAIENT DEVENIR DES ACTIONS AÎNÉES

Au cours du processus de l'élaboration de la politique familiale, d'une part, les gestionnaires ont proposé des actions dont plusieurs concernaient directement les aînés. D'autre part, les répondants municipaux réalisent que plusieurs des autres actions du plan d'action de la politique familiale pourraient devenir des actions aînées telles le projet maisons fleuries, le jardin communautaire, le programme de modification de logement, le comité d'accueil pour les nouveaux arrivants (1.1.2), l'agent de quartier (6.1.1), les quartiers et sentiers éclairés (7.1.1), le programme de protection du voisinage (8.1.1), le souper des bénévoles...



Bref, les cadres de services municipaux souhaitent que les actions posées chez les aînés aient pour effet de briser l'isolement, permettent l'augmentation des lieux de résidences pour aînés, permettent l'augmentation des activités de divertissement, permettent l'amélioration de la qualité de vie et l'amélioration du sentiment de sécurité.

3.3 PORTRAIT DES RESSOURCES EXTERNES¹⁰

Afin d'élaborer un portrait plutôt exhaustif des ressources externes, les membres du comité de pilotage ont identifié les principaux organismes impliqués auprès de la clientèle aînée. Ils ont ensuite convenu d'un cadre d'entrevue. Chaque membre s'est ensuite donné le mandat d'interviewer un ou des représentants d'organismes. C'est ainsi que plus d'une trentaine de groupes, clubs ou organismes ont contribué à la collecte de données.

¹⁰ Recueil des entrevues avec les organismes, mars 2013



À Maniwaki, ENTRAÎNÉS... POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

La population de La Vallée-de-la-Gatineau a accès à divers services (sociaux, santé...) dont la quasi-totalité est implantée dans la Ville de Maniwaki¹¹. À la Ville de Maniwaki, on dénombre une multitude de clubs, d'organismes, de groupes et d'associations qui offrent du soutien aux personnes âgées. Parmi eux, près d'une trentaine ont fait l'objet d'entrevues afin de connaître les services offerts aux aînés qu'ils côtoient et desservent. Les membres du comité de pilotage les ont aussi questionnés sur leurs besoins de soutien de la part de la municipalité. Voici ce qui ressort de ces rencontres.



Laurence Cusson et Marc Guy

3.3.1 LES SERVICES OFFERTS

Sur le plan de la participation sociale, plusieurs groupes et organisations planifient et coordonnent des activités par exemple, les soirées de cartes et les soirées dansantes avec souper du club de l'Âge d'Or, les déjeuners-causeries de l'AREQ, les activités sociales telles le curling et l'aquaforme, les rencontres d'échanges et de partage du groupe des *Petits mardis*, et plus encore. Plusieurs de ces groupes profitent des capsules d'information offertes par différents organismes ou associations pour informer leurs membres sur des thématiques signifiantes pour eux. Parmi les groupes consultés, on dénombre près de 500 membres et plus de 300 participants assidus.

SUR LE PLAN COMMUNAUTAIRE, la COOP de solidarité compte plus de 500 bénéficiaires de 70 à 79 ans! Les équipes qui ont pour objectif le soutien alimentaire dépannent près de 200 familles par année, dont une cinquantaine de familles assidues. Parmi les bénéficiaires une grande proportion provient de la population des aînés. Deux organismes s'investissent davantage auprès de la population âgée, d'une part, le mouvement Albatros qui œuvre auprès des personnes en fin de vie et d'autre part CALACS organisme préoccupé par la violence sexuelle notamment la violence faite aux aînés.

¹¹ Plan d'action de La Vallée-de-la-Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS... POUR S'ÉPANOUIR,** c'est dans notre nature

Sur le plan de **SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**, la région est très bien pourvue. Les services sont dispensés par les divers intervenants qui répondent notamment à une mission communautaire qui a pour but d'offrir des services de première ligne à la population du territoire. Ces services sont offerts à l'intérieur des installations ou bien au domicile des aînés. À cet égard, on répertorie près de 400 citoyens de plus de 65 ans qui reçoivent du **soutien à domicile** et près d'une centaine reçoit des services dans une résidence privée pour personnes âgées.

La **SÛRETÉ DU QUÉBEC**, déjà engagée dans la politique familiale au regard de la sécurité piétonnière et du développement de comportements civils et responsables poursuit son engagement dans la politique des aînés.



SUR LE PLAN DU BÉNÉVOLAT, lors d'un rassemblement annuel de bénévoles, on recense plus de 300 bénévoles qui agissent auprès de la population en général. Lors de la consultation des organismes, on identifie que plus de la moitié de bénévoles sont des personnes de plus de 60 ans et que souvent, ces personnes sont impliquées dans plus d'une organisation.

*Carmen Leduc, Thérèse Saumure
Carmen Clément*

SUR LE PLAN DU TRANSPORT, La Vallée-de-la-Gatineau bénéficie du service de trois organisations, deux d'entre elles sont maintenant fusionnées, les transports collectifs et le transport adapté. Elles sont guidées par des mandats différents soit :

- Le service de transport bénévole offre un transport aux personnes démunies et aux personnes de 55 ans et plus pour des visites médicales seulement. Cette organisation offre le service à plus ou moins 200 bénéficiaires par mois pour l'ensemble de la population de La Vallée-de-la-Gatineau.
- Le transport collectif dessert toute personne de 60 ans et plus qui a un problème de santé ou est assisté social. Ce service a contribué à des déplacements, en majorité, pour des soins de santé. Par ailleurs on remarque que près de 40 % des transports servent à du soutien civique notamment pour les emplettes et l'épicerie. Pour assurer ce service, on fait appel à 14 bénévoles, en majorité des hommes, qui offrent plus de 6000 heures de leur temps.
- Le transport adapté se veut un service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Parmi sa clientèle, 30 % provient des personnes de 65 ans et plus en fauteuil roulant.



3.3.2 LES BESOINS DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les organisations sont en général satisfaites ou très satisfaites du soutien financier, matériel, logistique... offert par les différents services de la Ville de Maniwaki. Les entrevues avec les personnes responsables des organismes nous ont permis de relever certaines difficultés vécues par ces organisations et qui, si elles étaient considérées, pourraient améliorer l'efficacité et faciliter l'intervention de ces organismes.

Voici quelques exemples des difficultés les plus souvent rencontrées par les organismes visités

- L'exiguïté de certains locaux qui implique un manque d'espace de rangement, un manque d'espace pour des formations de groupe;
- Le recrutement, la formation, la gestion des bénévoles;
- L'identification des bénéficiaires dans les différents organismes;
- L'identification de bénévoles aptes à exécuter des travaux lourds (déplacer des objets lourds, entretien annuel...);
- La gestion des levées de fonds en coordination avec les autres organismes;
- La gestion de l'information, des services offerts.

Certains groupes ont formulé des pistes de solution qu'ils envisageaient. L'une d'entre elles a été identifiée à plusieurs reprises : la publication des services dans un carnet unique.

De nombreux défis et enjeux ont été relevés dans La Vallée-de-la-Gatineau¹² dont certains corroborent ceux identifiés lors des entrevues. On énumère entre autres, le besoin de contrer la méconnaissance des services disponibles, d'accompagner les personnes vulnérables, de prendre soin des aînés, de tenir compte de la problématique de l'exclusion sociale, et notamment de favoriser le partenariat entre tous les organismes.



Madame Reine Aimée Guy

¹² Plan d'action de La Vallée-de-la-Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015



À Maniwaki, ENTRAÎNÉS... POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

L'ATINO¹³ recense d'autres enjeux soulevés autres que ceux déjà cités et qui viennent aussi corroborer nos données. On y évoque l'insuffisance de publicités pour se rassembler à des occasions festives, le besoin de relève pour les activités bénévoles, la collaboration entre les organismes...

Bref, il est surprenant de constater le nombre imposant de ressources et la volonté affichée de travailler en partenariat.

¹³ L'ATINO, portrait des communautés de l'Outaouais



4. LA POLITIQUE

Lors d'une rencontre du comité de pilotage, l'analyse des commentaires des aînés a permis aux membres de prioriser les champs d'intervention et d'aboutir à un consensus, au regard des besoins des aînés, pour chacun des champs d'intervention prioritaires.

4.1 LES CONSTATS ET LES DÉFIS À RELEVER

À la lumière des données statistiques recueillies, à la lumière des besoins des aînés recueillis auprès d'une centaine d'entre eux, à la lumière du portrait des ressources externes identifié à l'aide des données recueillies lors des entrevues auprès de plus d'une trentaine d'organismes, à la lumière des données recueillies auprès des gestionnaires municipaux, les membres du comité de pilotage ont analysé les données et les commentaires afin d'identifier les principaux constats et défis à relever pour chacun des champs d'intervention du vieillissement actif.

4.1.1 HABITAT

CONSTATS

Les statistiques recueillies démontrent que la population des aînés de Maniwaki fait face à une croissance plus rapide qu'au Québec et que dans La Vallée-de-la-Gatineau! La majorité des aînés consultés, par voie de questionnaire, occupent encore leur résidence et 75 % d'entre eux, malgré qu'ils ont entre 70 et 79 ans, ne pensent pas encore à vivre en résidence et souhaitent recevoir du soutien à l'entretien pour demeurer dans leur propriété le plus longtemps possible. Par ailleurs, lorsqu'on leur demande quel type de résidence leur conviendrait le mieux, 60 % d'entre eux souhaitent aller vivre en résidence privée. Présentement, les données recueillies en entrevues nous permettent de constater que les résidences privées ou publiques (subventionnées) sont au maximum de leur capacité et font face à des listes d'attente. Lors des consultations publiques, on constate que les citoyens aînés ne connaissent pas les critères d'admission et ont parfois de fausses impressions au regard des résidences privées et subventionnées. Lorsqu'on examine les données statistiques sur les revenus, on constate que plusieurs aînés n'ont pas les revenus nécessaires pour vivre en résidence privée. Il est surprenant de constater qu'il y a peu d'intérêt pour les résidences intergénérationnelles.





À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

DÉFIS À RELEVER

- Favoriser une meilleure connaissance des possibilités de logement pour les aînés
- Favoriser l'instauration de résidences pour les personnes à faible revenu
- Favoriser l'accès à du soutien à l'entretien de la propriété

4.1.2 SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICE DE SANTÉ

CONSTATS

Sur le plan de la santé, tant dans les réponses au questionnaire que dans les consultations publiques, plusieurs des répondants reconnaissent avoir accès à un service médical de qualité. Par ailleurs, les aînés signifient leur besoin d'une clinique de santé pour éviter de se présenter à l'hôpital.

Les données statistiques nous indiquent que près de 40 % des aînés bénéficient d'un revenu près du seuil de la pauvreté. Ce constat laisse présumer une demande croissante des organismes qui assurent la sécurité alimentaire et le soutien à domicile à moindre coût. Les entrevues menées auprès des organismes nous permettent de constater que la sécurité alimentaire est assurée. Le CLSC et la COOP de solidarité répondent déjà à une majorité de citoyens issus de la population vieillissante et... toujours en croissance. Par ailleurs, ces mêmes organismes avouent éprouver des problèmes de recrutement de bénévoles pour assurer la relève. Les répondants au questionnaire nous apprennent que certains services disponibles (PAIR, PIED, CALACS) ne sont pas assez connus.



DÉFIS À RELEVER

- Favoriser l'accès à une clinique santé pour aînés
- Soutenir les organismes dans la coordination des bénévoles
- Favoriser l'accès à l'information au regard des services offerts

4.1.3 PARTICIPATION SOCIALE

CONSTATS

La majorité des répondants au questionnaire disent faire de l'activité physique notamment de la marche. La majorité dit aussi participer aux activités organisées par la ville notamment au Festival d'été. Par contre, 50 % des répondants au questionnaire ne connaissent pas l'ensemble des activités culturelles et sociales proposées aux aînés. Par



À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature



ailleurs, lorsqu'ils participent aux activités, ils considèrent ces lieux faciles d'accès, adaptés à leurs besoins et à des coûts accessibles. L'accès à une salle de rencontre, autre que les restaurants, pour des déjeuners-causeries où ils pourraient socialiser, à moindre coût, tout en s'informant... fut un des besoins fortement identifiés lors des consultations publiques. Dans ce contexte, on évoque le faible taux de participation des hommes aux activités sociales ce qui nous amène à nous questionner sur la nature des activités qui seraient significatives pour eux. De façon moins importante, il a souvent été question de l'accès à une salle de cinéma. Les aînés apprécient aussi les sorties de groupes, particulièrement celles organisées dans les environs de Maniwaki. Lorsqu'ils identifient leur intérêt pour de la formation, les thématiques les plus souvent évoquées sont l'alimentation, les saines habitudes de vie, l'informatique, l'horticulture, l'histoire...

L'analyse des données et les commentaires aux rencontres de quartier nous amène à prendre conscience de l'isolement de certaines personnes âgées qui, malheureusement, ne sont pas présentes aux consultations et ne répondent pas aux questionnaires.

DÉFIS À RELEVER

- Favoriser l'accès à un lieu pour se rencontrer, partager
- Favoriser l'accès à un calendrier des activités sociales, sportives et culturelles
- Favoriser l'accès à des activités sociales significatives pour les hommes
- Briser l'isolement

4.1.4 COMMUNICATION ET INFORMATION

CONSTATS

Les données statistiques recueillies démontrent que plus de 60 % de la population n'a pas terminé ses études secondaires ce qui suppose que théoriquement, ils savent lire et écrire, mais sans comprendre assez pour fonctionner aisément en société. Dans ce contexte, les participants aux consultations publiques suggèrent de favoriser les communications verbales pour transmettre l'information. Plusieurs des répondants au questionnaire affirment qu'il y a de plus en plus d'activités pour les aînés. Par ailleurs, ils affirment ne pas être au courant de l'ensemble des activités offertes. Les aînés nous





À Maniwaki, **ENTRAÎNÉS...** POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

disent recevoir l'information lors de leurs rencontres sociales, sportives ou culturelles. Certaines personnes disent que l'information transmise à la messe a aussi une portée intéressante. Plus de 50 % des citoyens consultés évoque le souhait de participer à des conférences, des ateliers, des formations.

DÉFIS À RELEVER

- Favoriser l'accès à l'information des personnes plus démunies
- Favoriser l'accès à des déjeuners-causeries sur des thématiques retenues par les aînés
- Favoriser l'accès à des formations

4.1.5 ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN

CONSTATS

Selon les répondants au questionnaire, plus de 60 % d'entre eux s'implique dans leur communauté dans des organisations bénévoles. Quelques-uns d'entre eux affirment qu'ils souhaiteraient s'impliquer, mais qu'ils ne connaissent pas les possibilités, les besoins de bénévolat. Lors des entrevues avec les organismes, ces derniers évoquent la difficulté de recrutement des bénévoles et souhaitent assurer la relève. Par ailleurs, les organismes affirment avoir du soutien de la municipalité à différents niveaux : le prêt de locaux, le soutien dans les demandes de financement, ... Les rencontres avec les gestionnaires permettent de constater que le soutien aux organismes tout en étant exigeant, est l'un de leurs principaux mandats.



DÉFI À RELEVER

- Connaître les besoins de bénévolat des différents organismes

4.1.6 ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

CONSTATS

Les répondants au questionnaire considèrent que les traverses de piétons sont suffisantes et bien identifiées, mais qu'elles ne sont pas respectées par les conducteurs. Ils spécifient que certaines traverses ne sont pas sécuritaires (les traverses vers le centre d'achat : celle en face de l'Hôtel Central et celle près du pont). Certaines traverses ne sont pas respectées (Coin du Souvenir et des





À Maniwaki, ENTRAÎNÉS... POUR S'ÉPANOUIR, c'est dans notre nature

Oblats, face à la passerelle, face au foyer Père Guinard).

La majorité des répondants disent se sentir en sécurité dans leur quartier et déclare utiliser beaucoup les trottoirs et les sentiers. Par contre, ils sont préoccupés par l'entretien des trottoirs, par l'éclairage dans certains quartiers. Le manque de toilettes publiques sur les sentiers leur apparaît comme un frein à leurs marches quotidiennes.

DÉFIS À RELEVER

- Sensibiliser les automobilistes et les piétons au respect des traverses piétonnières
- Favoriser l'accès à des toilettes publiques sur les sentiers

4.1.7 TRANSPORT

CONSTATS

La majorité des répondants au questionnaire se déplace en voiture et n'a pas besoin de transport. Par contre, plusieurs souhaitent avoir accès à un service de livraison d'épicerie.



Les entrevues auprès des organismes qui offrent le service de transport nous indiquent que la plupart des transports effectués sont en lien avec des visites médicales. Par ailleurs, le transport collectif offre ses services pour du soutien civique (épicerie, emplettes). On constate que ce service est peu utilisé dans la région de Maniwaki. Les consultations publiques nous font prendre conscience de l'intérêt pour un service de transport pour se rendre aux activités sociales et culturelles ou encore pour faire du bénévolat. Compte tenu du fait que les revenus ne sont pas élevés, l'accès à un moyen de transport à moindre coût pour les démunis favoriserait leur intégration sociale. Les consultations publiques de même que les réponses au questionnaire nous montrent que les activités et les services offerts ne sont pas connus ou mal connus.

DÉFI À RELEVER

- Favoriser l'accès à un carnet d'information sur les transports disponibles



4.2 LES DOSSIERS PRIORITAIRES ET LEUR OBJECTIF

Suite à l'analyse des données recueillies autant les données statistiques, les données recueillies à l'aide du questionnaire, les données recueillies lors des consultations publiques que les données recueillies lors des entrevues avec les organismes externes, le comité de pilotage a identifié quatre champs prioritaires, l'habitation, la communication et l'information, la participation sociale, l'engagement social et les services de santé. Pour chacun d'eux, le comité a ciblé les objectifs à atteindre ainsi que les défis à relever.

<p>1. HABITATION</p> <p>OBJECTIF Améliorer les conditions d'habitation des aînés, incluant les espaces extérieurs et bâtiments, pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible chez eux.</p>	<p>Pour bien répondre aux besoins des aînés, il faut tenir compte des défis suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser une meilleure connaissance des possibilités de logement pour les aînés 2. Favoriser l'instauration de résidences pour les personnes à faible revenu 3. Favoriser l'accès à du soutien à l'entretien de la propriété 4. Favoriser l'accès à une clinique santé pour aînés 5. Soutenir les organismes dans la coordination des bénévoles 6. Favoriser l'accès à l'information au regard des services offerts 7. Favoriser l'accès à un lieu pour se rencontrer, partager 8. Favoriser l'accès à un calendrier des activités sociales, sportives et culturelles 9. Favoriser l'accès à des activités sociales signifiantes pour les hommes 10. Briser l'isolement 11. Favoriser l'accès à l'information des personnes plus démunies 12. Favoriser l'accès à des déjeuners-causeries sur des thématiques retenues par les aînés 13. Favoriser l'accès à des formations 14. Connaître les besoins de bénévolat des différents organismes 15. Sensibiliser les automobilistes et les piétons au respect des traverses piétonnières 16. Favoriser l'accès à des toilettes publiques sur les sentiers 17. Favoriser l'accès à un carnet d'information sur les transports disponibles
<p>2. SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICE DE SANTÉ</p> <p>OBJECTIF Améliorer l'accessibilité aux services communautaires des aînés pour leur permettre de vivre en santé plus longtemps.</p>	
<p>3. PARTICIPATION SOCIALE ET ENGAGEMENT</p> <p>OBJECTIF Offrir aux aînés un milieu de vie stimulant, sécuritaire et dynamique propice à la participation et l'implication au sein de la communauté notamment pour les hommes et les personnes démunies.</p>	
<p>4. COMMUNICATION ET INFORMATION</p> <p>OBJECTIF Améliorer l'accessibilité à l'information aux aînés pour leur permettre une plus grande autonomie.</p>	



5 : LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action adopté au conseil municipal du 19 août 2013 est disponible en annexe au présent document.

6 : LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI

La mise en œuvre de la politique se concrétisera par l'actualisation de son plan d'action. Afin de s'assurer de la mise en place des conditions essentielles à sa réussite, le comité de pilotage a mis en place un comité de suivi, représentatif et diversifié, qui verra à la mise en œuvre, au suivi trimestriel des stratégies identifiées au plan d'action et à l'évaluation biannuelle de l'atteinte des objectifs visés par la politique. De plus, ce groupe demeure le porte-parole de la politique dans la communauté. Il continuera d'assurer un lien entre le conseil municipal et la population.

CONCLUSION

En se dotant de ce premier plan d'action en faveur des aînés, la Ville de Maniwaki désire poursuivre ses efforts afin d'offrir aux aînés un environnement où ils pourront être **EntraÎnés pour s'épanouir...** en sécurité, dans des environnements accessibles et adaptés à leurs besoins. De plus cette politique souhaite favoriser un cadre de vie dynamique qui leur fournira l'occasion de contribuer activement au développement de leur communauté.

Au-delà des valeurs, des enjeux, des objectifs et des stratégies que l'on retrouve dans le plan d'action, il y a le désir de répondre collectivement aux attentes et aux préoccupations des personnes de *l'or gris* et la volonté du conseil municipal de faire de Maniwaki une ville où il fait bon vieillir !!!



RÉFÉRENCES

- 1 Compilation des besoins des aînés, questionnaire, mars 2013
- 2 Compte-rendu de la rencontre des gestionnaires, 7 février 2013
- 3 L'ATINO, portrait des communautés de l'Outaouais
- 4 Municipalité amie des aînés, <http://www.vadaquebec.ca/guidemada/contexte>
- 5 Plan d'action de La Vallée-de-la-Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015
- 6 Recueil des entrevues avec les organismes, mars 2013
- 7 Statistiques Canada, recensement de 2011
- 8 Synthèse des consultations de quartier, avril 2013

REMERCIEMENTS

Le conseil municipal de la Ville de Maniwaki tient à remercier sincèrement les collaborateurs qui ont contribué à la réussite de ce projet.

- Merci aux aînés qui ont pris le temps de répondre au questionnaire ;
- Merci aux aînés qui ont pris le temps de participer aux séances de consultation de quartier ;
- Merci aux organismes du milieu qui ont participé aux entrevues sur les besoins des aînés ;
- Merci aux membres du comité de pilotage MADA ;
- Merci aux employés municipaux qui ont participé aux comités de travail.